



Veille mensuelle sur la situation économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

décembre 2017 - janvier 2018

Gouvernement Kurz : une orientation économique libérale

Suite aux élections législatives du 15 octobre dernier, et à l'issue de deux mois de négociations, le parti conservateur ÖVP du chancelier Sebastian Kurz et le parti populiste de droite FPÖ, se sont accordés le 18 décembre 2017 sur un programme de coalition intitulé « Ensemble pour notre Autriche ».

Le programme économique est clairement d'inspiration libérale : réduction d'impôts, déréglementation, moins d'Etat, flexibilisation du marché du travail et souhaite introduire la préférence nationale dans le domaine social. Sur un certain nombre de sujets (environnement, énergie), il se situe dans la continuité du précédent gouvernement. Certaines mesures envisagées sur le plan social risquent néanmoins d'être en contradiction avec le droit communautaire.

On notera en particulier sur le plan fiscal, l'annonce d'une baisse des prélèvements obligatoires pour aller vers la cible des 40 % du PIB à l'issue de la mandature (actuellement à 42,9 %), la volonté de réformer l'administration y compris en simplifiant la répartition des compétences entre les différents échelons, Etat, Länder et municipalités ainsi que la volonté de réformer l'Etat-providence.

Sur le plan européen, et en prévision de la présidence tournante l'UE qu'exercera l'Autriche à partir du second semestre, le programme prévoit de mettre l'accent sur la taxation des grandes entreprises du numérique (GAFAs) et s'exprime en faveur d'une politique commerciale loyale et transparente qui tiendra compte des intérêts de l'économie autrichienne.

La loi de finances rectificative pour 2018 qui sera présentée au Parlement le 21 mars (assortie de la trajectoire budgétaire pluriannuelle) devrait donner des précisions sur le calendrier et la traduction budgétaire des mesures envisagées par le nouveau gouvernement. Le dynamisme de l'activité avec une croissance prévue de l'ordre de 3 % en 2018 (au même niveau que 2017) puis de 2,2 % devrait grandement faciliter le bouclage financier du programme.



Situation économique et financière	3
□ Evolution des indicateurs et prévisions	3
• <i>L'économie croît de 0,8 % en quatrième trimestre</i>	3
• <i>Après une croissance estimée proche de +3,0 % en 2017, 2018 devrait s'inscrire sur la même trajectoire quand 2019 connaîtrait un tassement à +2,2 %</i>	3
• <i>Les prix de production ont augmenté de 1,9 % en 2017</i>	4
• <i>L'IPCH a atteint 2,2 % en 2017</i>	4
• <i>Les émissions d'emprunts de l'Etat diminueront d'un quart en 2018</i>	4
• <i>Le land de Salzbourg affiche la croissance économique la plus élevée parmi les Länder</i>	5
• <i>Le nombre des faillites au plus bas depuis 20 ans</i>	5
• <i>Risque de sanctions pour non-transposition de la directive sur les marchés publics</i>	5
Politique économique et sociale	6
□ L'emploi	6
• <i>Flexibilisation du temps de travail, réforme de l'assurance chômage et réduction de l'aide sociale minimale.</i>	6
□ Questions sociales	7
• <i>Le gouvernement offre aux familles une réduction d'impôt de 1 500 EUR par enfant</i>	7
• <i>Vers une indexation des allocations familiales ?</i>	7
• <i>Retraites : abolition des régimes spéciaux, garantir 1 000 EUR pour 40 ans de cotisations.</i>	7
Questions sectorielles	8
□ Services financiers	8
• <i>L'année boursière 2017 s'achève sur une hausse de 30,6 %</i>	8
□ Energie et environnement	8
• <i>Un accident dans le terminal gazier de Baumgarten a perturbé l'approvisionnement en Europe</i>	8
• <i>Après Hinckley Point, l'Autriche attaque le projet nucléaire hongrois d'extension de la centrale de Paks</i>	8
□ Communication	9
• <i>Deutsche Telekom rachète UPC Austria pour 1,9 Mrd EUR</i>	9
□ Industrie	9
• <i>Diamond Aircraft Industries est racheté par un groupe chinois</i>	9
□ Commerce	9
• <i>L'Autriche est le numéro 2 des ventes web transfrontalières au sein de l'UE</i>	9
□ Transports	10
• <i>Immatriculations de voitures neuves : la part de marché des marques françaises frôle 20 %</i>	10
• <i>ÖBB bénéficie de 500 MEUR de financements au titre du plan Juncker (EFSI)</i>	10
□ Agriculture	10
• <i>Programme de coalition : préserver le revenu agricole,</i>	10
• <i>Vers une sortie ordonnée du glyphosate ?</i>	11
Annexe	12

**Situation économique et financière****Evolution des indicateurs et prévisions**

L'économie croît de 0,8 % en quatrième trimestre Selon les chiffres provisoires publiés le 31 janvier par l'institut de conjoncture Wifo (*Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung*), le dernier trimestre de l'année 2017 a affiché une croissance de 0,8 %, après une hausse de 0,9 % au troisième trimestre. Cela permettrait ainsi au PIB autrichien de progresser de 2,9 % en donnée annuelle provisoire. En raison du dynamisme des échanges mondiaux, les exportations autrichiennes ont cru de 1,8 % au T4 2017, alors qu'elles avaient sensiblement perdu en vitesse lors du T3 2017 (+1,3 %). Les importations ont également cru plus fortement au T4 (+1,7 %) qu'au T3 (+1,2 %). Le commerce extérieur de l'Autriche fournit donc une contribution positive à la croissance du PIB. La demande domestique reste portée d'une part par la consommation des ménages qui croît de 0,4 % au T4 2017, comme au T3 2017, et les dépenses des administrations publiques dont la progression, à +0,6 % en fin d'année, gagne 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Les entreprises poursuivent leurs investissements dans l'équipement et le bâti avec une augmentation de 1,8 %. La production manufacturière est restée vigoureuse avec une progression de 2,9 %, le BTP affiche une hausse de 0,9 %. Dans le secteur des services, le commerce gagne 0,2 % du PIB grâce aux achats de Noël et le tourisme a également profité de cette fin d'année avec une progression de 0,3 %. Le PMI a connu en décembre un pic à 64,3 pour se tasser légèrement en janvier à 61,3. Toutefois, la tendance reste en ce début d'année dynamique. Le sous-indice comparant les nouvelles commandes aux stocks s'est légèrement détérioré, ce que les experts interprètent comme un niveau de stock trop faible pour satisfaire les demandes de la production. L'industrie autrichienne reste donc très optimiste quant aux perspectives 2018 et estime pouvoir poursuivre son expansion sur la lancée de 2017.

Après une croissance estimée proche de +3,0 % en 2017, 2018 devrait s'inscrire sur la même trajectoire quand 2019 connaîtrait un tassement à +2,2 % Lors de la conférence de presse de fin décembre, relative aux prévisions macroéconomiques de 2017 à 2019, les économistes ont crédité la croissance d'une forte progression : 2017 pourrait se terminer sur une hausse de 3,0 % ; 2018 continuerait dans ce sillage à 3,0 % et 2019 connaîtrait un léger tassement à +2,2 %. Grâce à d'importants investissements dans le secteur productif et des exportations en hausse significative, les indicateurs restent bien orientés et le chômage continuerait de reculer à 5,3 % en 2019. Le commerce extérieur de l'Autriche profite pleinement de la conjoncture européenne et mondiale, les exportations de marchandises devraient croître de près de 6,0 % en 2018 et de 4,5 % en 2019. L'inflation se fixerait aux alentours de 2,0 % pour les années futures et le déficit public se résorberait lentement pour atteindre en 2019 -0,1 % du PIB. En matière de budget, les finances publiques devraient profiter de ces auspices favorables, conjugués au taux d'intérêt toujours particulièrement faible : le solde budgétaire en 2017 ne devrait atteindre que -0,6 %, soit un point de moins qu'en 2016 (-1,6 %) et inférieur de plus de deux points à celui de 2014 (-2,7 %). Malgré la réforme fiscale accordée en 2016, les recettes fiscales de l'Etat se sont améliorées en 2017 grâce au regain d'activité. En 2018, le déficit public devrait se fixer entre -0,6 % et -0,4 %. A la fin du T3 2017, la dette autrichienne atteignait 293,6 Mrd EUR et, exprimée en % du PIB, se réduisait à 80,4 %, en baisse de 0,9 point par rapport au T2 2017 et de 2,3 point en glissement annuel. Les économistes recommandent au nouveau



gouvernement de profiter de la bonne santé économique de l'Autriche pour entreprendre sans tarder des réformes structurelles, notamment en matière de marché de l'emploi, d'éducation et de la formation.

Les prix de production ont augmenté de 1,9 % en 2017

Selon l'institut autrichien de la statistique, Statistik Austria, les prix de production de l'industrie autrichienne ont progressé en 2017 en moyenne annuelle de 1,9 % par rapport à 2016. En 2016, ces mêmes prix avaient enregistré un recul de 1,8 % et en 2015 de 1,5 %. Il faut remonter à 2012 pour retrouver une hausse des prix avec +0,9 %. C'est donc une inversion de la tendance qu'il convient de constater pour 2017. Les biens intermédiaires sont les principaux responsables de cette hausse avec une progression de leur indice de 1,9 %, alors qu'il avait régressé de 1,5 % en 2016 et 0,6 % en 2015. En particulier, les biens du secteur de la sidérurgie et de métallurgie ont vu leurs prix progresser de 10,1 % en moyenne en 2017. Les prix de l'énergie se sont également inscrits à la hausse de 2,3 %, alors qu'en 2016 et 2015 ils enregistraient un recul de 5,7 %. Alors que les prix pour la distribution de chaleur et de froid ont augmenté de 2,0 %, ceux de l'électricité et de sa distribution se sont repliés de 0,6 %. Les biens d'équipements ont gagné 0,6 % en 2017 quand les prix de l'automobile fléchissaient légèrement de 0,1 %. Enfin, les biens de consommation ont progressé de 1,1 % en moyenne annuelle, portés par la hausse des produits laitiers (+4,3 %) et des produits carnés (+4,0 %). En données mensuelles, les prix de la production ont progressé de 1,4 % en décembre 2017.

L'IPCH a atteint 2,2 % en 2017

Après deux années où les prix n'avaient progressé que de 0,9 %, 2017 a vu la tendance haussière des prix s'accélérer pour atteindre en moyenne annuelle 2,2 % en terme d'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Cet indice reste important pour établir des comparaisons entre les pays et c'est ainsi qu'on constate que la hausse des prix reste toujours plus forte en Autriche que dans la zone euro (+1,5 %) et que dans l'UE28 (+1,7 %) (France = 1,2 % ; Allemagne = 1,7 %). Les prix de la restauration, de l'alimentation, des carburants et de la location de logements ont affiché les plus fortes hausses en 2017. La remontée des prix des carburants, en moyenne +7,1 %, a eu en 2017 un impact significatif sur l'IPCH annuel. Malgré la baisse du prix de l'électricité à usage domestique (-5,4 %), du gaz (-1,6 %) et du chauffage urbain (-2,0 %), les prix liés au logement ont progressé de 1,8 % en moyenne, notamment en raison de la hausse du prix des loyers (+4,2 %). Les prix dans le tourisme ont augmenté de 2,9 %, ceux des loisirs et la culture de 2,4 %. L'alimentation affiche une hausse de 2,4 % également ; la plus forte accélération à 25,6 % concernant le beurre. En revanche, les prix des télécommunications ont reculé de 1,3 %.

Les émissions d'emprunts de l'Etat diminueront d'un quart en 2018

Selon les prévisions de l'agence de financement de l'Etat (*OeBFA, Oesterreichische Bundesfinanzierungsagentur*), l'Autriche empruntera en 2018 entre 27 et 30 Mrd EUR, après avoir levé le montant record de 39 Mrd EUR en 2017 dont 8 Mrd EUR levés pour la résolution de *KA Finanz*, la structure de défaillance de l'ancienne banque *Kommunalkredit*. La plupart de ces montants serviront à rembourser des emprunts arrivant à échéance (25 Mrd EUR). Le nouvel endettement s'élèvera à 3 Mrd EUR comparé à 9 Mrd EUR en 2017 et 10 Mrd EUR en 2016. Un calendrier des émissions obligataires a été établi, les



enchères auront lieu une fois par mois. En 2017, la dernière émission prévue pour le mois de décembre avait été annulée en raison de l'évolution budgétaire meilleure que prévue.

Le land de Salzbourg affiche la croissance économique la plus élevée parmi les Länder

Selon l'institut *Statistik Austria*, tous les Länder ont enregistré une croissance de leur produit régional brut (PRB) en 2016. Elle se situe entre 2,5 % dans le land de Salzbourg et 0,3 % au Vorarlberg. La première position de Salzbourg s'explique par le dynamisme du secteur hôtelier et gastronomique en hausse de 3,7 %, du commerce (+3,0 %) et de la production de marchandises (+3,0 %). Salzbourg devient pour la première fois le land avec le RNB par habitant le plus élevé (48 700 EUR) dépassant Vienne (48 600 EUR) qui perd une place en raison de la forte croissance de sa population. Le Burgenland affiche le RNB par habitant le plus bas de 28 000 EUR. La faible croissance du RNB pour le Vorarlberg s'explique par le recul dans le secteur du commerce.

Le nombre des faillites au plus bas depuis 20 ans

Selon l'agence d'évaluation du crédit *Kreditschutzverband 1870 (KSV)*, le nombre des faillites a diminué de 3,8 % en 2017 à 5 030 tandis que le nombre des salariés impactés a diminué de 15,6 % à 16 200 personnes. Les dettes des entreprises en faillite ont chuté de 37,9 % à 1,8 Mrd EUR. S'agissant des faillites personnelles, leur nombre a reculé de 16,8 % et a représenté 6 662 cas impliquant un volume de dettes à hauteur de 913 MEUR (-11,4 %). Ces chiffres n'incluent pas la compagnie aérienne *Niki* (800 employés) qui s'est vue contrainte d'engager le 13 décembre 2017 à Berlin une procédure d'insolvabilité à la suite de l'échec du rachat par le groupe Lufthansa. Le 8 janvier 2018, un tribunal berlinois a jugé que la procédure de dépôt de bilan aurait dû se faire en Autriche et non en Allemagne. Le 12 janvier, le tribunal autrichien de Korneuburg (Basse-Autriche) a ouvert une procédure de dépôt de bilan pour *Niki*. L'offre de rachat de Niki Lauda, ancien pilote de F1 et également ancien propriétaire de la compagnie qu'il avait fondé en 2003, a finalement été retenue par le comité des créanciers.

Risque de sanctions pour non-transposition de la directive sur les marchés publics

La Commission européenne a décidé de saisir la Cour de justice de l'UE (CJUE) d'un recours contre l'Autriche en raison du manquement à l'obligation de notifier la transposition complète en droit national des règles de l'UE sur les marchés publics et les concessions (directives 2014/23/UE, 2014/24/UE et 2014/25/UE). Les États membres étaient tenus de notifier la transposition des dernières règles concernant les marchés publics pour le 18 avril 2016 au plus tard. En mai 2017, le Ministre des transports et des infrastructures (SPÖ) avait soumis un projet de loi sur les marchés publics au Conseil des ministres, écartant le secteur ferroviaire, permettant à la compagnie nationale des chemins de fer ÖBB (*Österreichische Bundesbahnen*) de continuer à se voir attribuer directement les contrats de service public sans passer par la procédure des appels d'offres, et ce pour une durée de 10 ans. La valeur de ces contrats s'élève à environ 1 Mrd EUR par an, payés directement ou indirectement par l'Etat fédéral et les Länder. Le parti conservateur ÖVP s'étant opposé à cette proposition, aucun accord n'avait été atteint et la directive européenne n'a jusqu'ici pas été transposée en Autriche. Il reste à voir comment le nouveau gouvernement Kurz (ÖVP) reprendra ce dossier. En 2019, les contrats de service public de transport de la quasi-totalité des lignes ferroviaires devront être réattribués.



Politique économique et sociale

L'emploi

Flexibilisation du temps de travail, réforme de l'assurance chômage et réduction de l'aide sociale minimale.

Jugeant le code du travail trop rigide, le nouveau gouvernement, en place depuis le 18 décembre 2017, adopte une politique de l'emploi résolument libérale et semble vouloir remettre en question le partenariat social autrichien. Dans le programme de coalition, le Chancelier Kurz et le Vice-Chancelier Strache ont présenté les grandes lignes du gouvernement en matière de politique de l'emploi. Ils se sont fixés comme premier objectif d'apporter plus de flexibilité aux entreprises, ce sujet étant depuis de nombreuses années la pierre d'achoppement entre les partenaires sociaux. Il s'agit de porter par le biais législatif la durée maximale journalière de travail à 12 heures et la durée hebdomadaire à 60 heures, sans toutefois excéder la durée hebdomadaire moyenne de 48 heures (réglementation européenne). Jusqu'à maintenant le temps de travail normal était fixé à 8 heures par jour et 40 heures par semaine. Dans le cas d'une semaine de travail de 4 jours, la durée pouvait être portée de 10 à 12 heures. Mais surtout, le temps de travail est réglé traditionnellement par les conventions collectives entre les partenaires sociaux et le gouvernement n'interfère pas dans les négociations et les accords (sauf Fonction publique). Dorénavant, le gouvernement souhaite que des accords relatifs au temps de travail puissent être conclus au niveau de l'entreprise voire entre employeur et employé, et non plus au niveau de la branche. Par ailleurs, le temps de pause entre deux journées de travail devrait être ramené à 8 heures, au lieu de 11 heures, dans le secteur du tourisme. Déjà des experts en droit du travail appellent à la prudence, estimant qu'un allongement du temps de travail peut engendrer de graves problèmes de santé et être la cause d'accidents sur le lieu de travail.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite engager une réforme profonde de l'indemnisation du chômage, en accentuant les contrôles des chômeurs et l'application des sanctions, en intégrant l'aide d'urgence (*Notstandhilfe*, versée après l'extinction des droits à l'indemnisation chômage) dans l'indemnisation chômage, et en introduisant une dégressivité de l'indemnisation, tenant compte de la durée de cotisation. L'objectif du gouvernement est d'inciter les chômeurs à accepter plus rapidement les emplois proposés. Pour ce faire, en termes de périmètre raisonnable pour une offre d'emploi, le temps raisonnable passera de 1h30 à 2h pour un emploi à temps partiel, et de 2h à 2h30 pour un emploi à temps plein. Ce projet de réforme ne reçoit pas les faveurs des collectivités territoriales (*Länder*). En effet, celles-ci restent compétentes pour le versement de l'aide sociale minimale (*Mindestsicherung*, équivalent du RSA) et devraient verser cette aide à tout chômeur atteint par une extinction plus rapide de ses droits. Par ailleurs, la réforme envisagée de l'indemnisation du chômage prévoit d'inciter fortement les ressortissants étrangers européens et hors UE, ayant bénéficié de l'indemnisation en Autriche depuis un an, à entreprendre des recherches d'emploi dans un autre pays de l'UE ou dans leur pays d'origine et à y faire valoir leurs droits.

Le programme gouvernemental prévoit également d'harmoniser au niveau fédéral l'aide sociale minimale (RSA) et d'en plafonner le montant au profit des réfugiés et personnes bénéficiant de la protection subsidiaire à 365 EUR, majoré éventuellement d'une prime d'intégration de 155 EUR, voire de la verser sous forme de prestations non financières.



Questions sociales

Le gouvernement offre aux familles une réduction d'impôt de 1 500 EUR par enfant

Le programme de coalition du nouveau gouvernement promet aux familles une réduction d'impôt de 1 500 EUR par enfant à compter du 1^{er} janvier 2019. Selon le communiqué du ministre des Finances, M. Hartwig Löger (conservateur), environ 700 000 familles devraient profiter de cet allègement fiscal d'un volume de 1,5 Mrd EUR. Le gouvernement souhaite ainsi promouvoir une politique familiale parmi les plus favorables en Europe et également abaisser le taux des prélèvements obligatoires. Ce bonus familial (*Familienbonus*) sera accordé à toute famille imposable sur le revenu jusqu'aux 18 ans de l'enfant. A cet endroit, il convient de relever que, selon les informations délivrées par le ministère des Finances, l'enfant doit ouvrir droit aux allocations familiales et résider en Autriche. Au delà de 18ans, ce bonus sera ramené à 500 EUR. A des fins de simplifications fiscales, la déduction fiscale du revenu imposable (*Kinderfreibetrag*), dont le montant maximal est fixé à 440 EUR pour un parent isolé et pour un couple à 300 EUR pour chacun des parents, et la déduction des frais de garde d'enfant jusqu'à 10 ans (plafonnée à 2 300 EUR par enfant) seront supprimées. Toutefois, il convient de relever que ce geste fiscal s'adresse aux personnes imposables. A l'heure actuelle, le gouvernement ayant écarté l'idée du crédit d'impôt pour les personnes non imposables, cette mesure ne devrait pas profiter aux bas revenus. Selon M. Löger, les bas salaires ne seront pas oubliés mais actuellement aucune mesure n'a été communiquée à leur adresse. Par ailleurs, ce dispositif exclut toute personne imposable en Autriche dont le ou les enfants réside(nt) hors d'Autriche. Il convient également de relever que le projet de réforme fiscale n'envisage pas d'indexer les barèmes fiscaux sur l'inflation, ce qui induit une érosion latente du revenu net disponible.

Vers une indexation des allocations familiales ?

Une des mesures phares envisagées par le nouveau gouvernement dans le programme de coalition est l'indexation des allocations familiales servies pour des enfants vivant hors d'Autriche (coût estimé à 114 MEUR). Il s'agirait de verser aux salariés dont les enfants vivent dans un pays de l'UE des allocations familiales indexées sur le coût de la vie du pays de résidence. En comparaison européenne (moyenne UE : base 100), l'Autriche afficherait un indice de 106 (FR = 108, DE = 103) quand la Slovaquie se range à l'indice 68, la Hongrie se situe à l'indice 60, la Pologne à 54, la Roumanie à 52 et la Bulgarie au niveau 48. Cette mesure d'indexation toucherait environ 132 000 enfants, dont 38 900 enfants vivant en Hongrie, 30 600 en Slovaquie et 18 400 en Pologne. Cette indexation a déjà provoqué de vives réactions à l'étranger, notamment de la part du premier ministre hongrois Viktor Orban. La Commission européenne a également déjà fait part de son inquiétude envers ce projet qui serait à ses yeux une discrimination indirecte et donc non conforme au droit communautaire.

Retraites : abolition des régimes spéciaux, garantir 1 000 EUR pour 40 ans de cotisations.

Afin de garantir une retraite dans la dignité, tout en préservant la soutenabilité du système de pension sur le plan budgétaire, le gouvernement met en avant quelques projets tels l'abolition des régimes spéciaux de pension dans le secteur public et parapublic (Post et ÖBB). Il souhaite également développer le second pilier du régime de pension et autoriser les pensionnés à exercer une activité salariée plafonnée. La mesure phare relative aux pensions est de garantir une retraite de 1 200 EUR pour 40 ans de cotisation pour une personne seule et de 1 500 EUR pour un couple dès lors que l'un de deux totalise 40 ans de cotisations. L'âge requis pour la retraite partielle, 53 ans pour les femmes et 58 ans pour les



hommes, devrait être porté à respectivement 55 et 60 ans. Les partis au pouvoir se fixent également comme objectif d'amener l'âge effectif de départ à la retraite vers l'âge légal (actuellement 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes). Ils envisagent également de réformer les régimes d'invalidité ou d'incapacité de travail afin de lutter contre les abus, tout comme renforcer la lutte contre la fraude, en particulier pour les pensions reversées à l'étranger ou celles versées à des personnes étrangères résidant en Autriche.

[Haut du document](#)

Questions sectorielles

Services financiers

L'année boursière 2017 s'achève sur une hausse de 30,6 %

Après avoir gagné 10,9 % en 2015 et 9,2 % en 2016, l'indice ATX a progressé de 30,6 % (34 % dividendes compris) au cours de l'année boursière 2017 ce qui place la bourse de Vienne parmi les bourses les plus performantes du monde en 2017. Parmi les 20 entreprises formant l'ATX, 15 actions ont enregistré des performances positives. La banque *Raiffeisen Bank International* se trouve en tête des gagnants avec +74 %, suivie par le groupe immobilier S IMMO (+61 %) et l'entreprise pétrolière OMV (+57 %). Des performances négatives ont été enregistrées par le spécialiste des solutions lumière holistiques *Zumtobel* (-41,0 %) qui en 2016 déjà avait enregistré une perte de -27,0 %. La valeur de l'action de la banque *BAWAG-PSK*, qui avait fait son entrée en bourse fin octobre 2017, a perdu -7,4 %.

Energie et environnement

Un accident dans le terminal gazier de Baumgarten a perturbé l'approvisionnement en Europe

Le 12 décembre 2017, une explosion accidentelle survenue dans le terminal gazier de Baumgarten a fait un mort et 21 blessés, perturbant l'approvisionnement de plusieurs pays (notamment de l'Italie). Le hub gazier de Baumgarten se situe à l'Est de l'Autriche à 40 km de Vienne près de la frontière slovaque. Il est géré par *Gas Connect Austria* dont les actionnaires sont l'entreprise pétrolière OMV (51 %) et *Allianz Capital Partners* ainsi que l'entreprise italienne de transport de gaz *Snam*. D'une capacité annuelle de 40 milliards de m³, le terminal de Baumgarten, inauguré en 1959 est l'un des principaux hubs gaziers en Europe centrale traitant 6 millions de m³ de gaz par heure. Le gaz arrivant de Russie et de Norvège y est mesuré, nettoyé, séché et finalement comprimé pour approvisionner l'Autriche, l'Allemagne, la France (via l'Allemagne), la Hongrie, l'Italie, la Slovénie et la Croatie. Les flux ont été rétablis dès le lendemain soir tandis que la coordination entre les gestionnaires de réseau concernés a permis de limiter les perturbations. L'accident a mis en lumière l'importance des flux gaziers qui traversent l'Europe et leur caractère stratégique à l'approche du pic de consommation hivernale.

Après Hinckley Point, l'Autriche attaque le projet nucléaire hongrois d'extension de la centrale de Paks

L'Autriche, par la voix de Mme Elisabeth Köstinger, ministre en charge de l'énergie et de l'environnement, prévoit de porter plainte contre la décision de la Commission européenne quant au financement de l'extension de la centrale nucléaire de Paks (Hongrie). Le projet prévoit la construction de deux nouveaux réacteurs par le groupe russe *Rosatom* sur le site de l'unique centrale nucléaire hongroise, mise en service en décembre 1982. La commission européenne a autorisé les subventions nationales au projet Paks II en mars 2017, décision que le ministre de l'Economie, alors également en charge de l'énergie, M. Reinhold Mitterlehner, avait amplement critiqué. Selon la Ministre Köstinger, les griefs que l'Autriche



avancera sont suffisamment fondés pour introduire un recours en annulation, arguant que, fidèle à la position anti-nucléaire traditionnelle de l'Autriche, « l'énergie nucléaire ne peut être qualifiée de source d'énergie durable et ne saurait être une réponse au changement climatique ». Ce sujet a été abordé lors de la visite d'Etat du premier ministre hongrois Viktor Orban à Vienne le 30 janvier, lequel a promis au Chancelier Kurz d'œuvrer pour que la politique énergétique ne soit pas la pierre d'achoppement entre les deux pays.

Communication

Deutsche Telekom rachète UPC Austria pour 1,9 Mrd EUR

Le géant allemand des télécommunications *Deutsche Telekom* a annoncé le rachat via sa filiale *T-Mobile* du premier câblo-opérateur autrichien *UPC* pour 1,9 Mrd EUR, afin d'offrir une large palette de contenus sur ce marché. *UPC Austria* couvre 36 % des foyers via le câble. Il y est également numéro 2 dans le haut débit et numéro 1 dans l'offre de télévision premium. Le futur ensemble, basé sur une infrastructure fixe et mobile dans la téléphonie et le divertissement, entend répondre à la demande croissante d'accès Internet haut débit. Il détiendra un portefeuille de 6,7 millions de clients dont 5,2 millions venant de *T-Mobile* en Autriche et 1,5 million d'*UPC Austria*. Le chiffre d'affaires combiné devrait atteindre 1,2 Mrd EUR en 2017. L'opération devrait être finalisée au second trimestre 2018. Le régulateur RTR rappelle qu'en 2013 et 2014 la fusion de fournisseurs de téléphonie mobile avait renchéri les coûts entre 14 et 20 % en moyenne, tandis que l'entrée sur le marché d'un nouveau fournisseur, *Hot Telekom* (filiale du groupe Hofer, membre du réseau allemand hard-discount *Aldi*) en 2015 avait permis un retournement de tendance.

Industrie

Diamond Aircraft Industries est racheté par un groupe chinois

Le constructeur aéronautique autrichien *Diamond Aircraft* situé à Wiener Neustadt en Basse-Autriche a été racheté fin décembre par le groupe chinois *Wanfeng Aviation Industry* qui emploie 12 000 personnes sur 60 sites dans le monde entier. Ce rachat intervient quatre mois après l'inauguration d'un site de production en Chine par *Diamond Aircraft*. Le groupe autrichien, employant 500 salariés, dispose d'un savoir-faire dans le domaine de la construction des avions légers, le domaine de recherche portant sur les avions hybrides (électrique/diesel) et les hélicoptères légers.

Commerce

L'Autriche est le numéro 2 des ventes web transfrontalières au sein de l'UE

En 2016, 17 % des entreprises autrichiennes employant au moins dix personnes ont reçu des commandes via un site web ou via des applications, ce qui place l'Autriche près de la moyenne européenne de 16 % selon *eurostat*. Ces ventes web comprennent tant les ventes aux consommateurs individuels qu'aux autres entreprises. Parmi ces entreprises, la quasi-totalité (99 %) a vendu au sein même de l'Autriche, tandis que 69 % a effectué des ventes à des clients situés dans d'autres Etats membres de l'UE et 39 % à des clients extra-communautaires. Les proportions les plus élevées d'entreprises de l'UE avec des ventes web en 2016 destinées à des clients situés dans d'autres Etats membres ont été enregistrées à Chypre (71 %), l'Autriche avec 69 % suit en deuxième position, bien au-delà de la moyenne européenne de 44 % (Allemagne : 47 %, France : 41 %).



Transports

Immatriculations de voitures neuves : la part de marché des marques françaises frôle 20 %

L'enquête annuelle de l'institut *Statistik Austria* a révélé que les immatriculations de véhicules neufs ont augmenté de 6,2 % en 2017 pour atteindre 457 174 dont 353 320 véhicules particuliers (+7,2 %), 44 127 véhicules utilitaires (+10,4 %) et 40 744 deux-roues (-6,6 %). En termes de sources de propulsion parmi les immatriculations de véhicules particuliers neufs, le diesel représente encore 49,7 % des ventes, en baisse de 7,1 %, l'essence 46,3 %, en hausse de +24,3 % et la propulsion alternative concerne 4,0 % soit 14 161 véhicules (+57 %) qui se répartissent en 8 161 véhicules hybrides (+85,8 %) et 5 433 véhicules électriques (+42,0 %). La part des immatriculations de véhicules neufs électriques passe de 1,2 % à 1,5 %, achetés au deux tiers par des personnes morales. Quant au podium des marques, Volkswagen (+3,9 %) reste la marque préférée des Autrichiens avec une part de marché de 16,6 % suivi par Skoda (+19,0 %) qui atteint une part de marché de 7,1 % dépassant Opel (-5,9 %) avec une part de marché de 6,0 %. S'agissant des marques françaises, Renault arrive en 5^{ème} position avec 19 948 voitures neuves immatriculées (+5,6 %) ; Peugeot (+3,3 %), Dacia (+2,6 %), Citroën (+2,1 %) et DS (-50,3 %) occupant les 12^{ème}, 15^{ème}, 19^{ème} et 33^{ème} positions. Au total, en prenant en compte le rachat d'Opel Vauxhall par le groupe PSA en août 2017, la part de marché des marques françaises atteint 19,7 %. S'agissant des types de voitures, la VW Golf reste le véhicule favori des Autrichiens. Les modèles français préférés sont les Renault Mégane, Clio et Captur, les Opel Astra, Mokka et Corsa, la Dacia Sandero et la Citroën C3. Quant aux voitures électriques, la Renault Zoé reste à la tête du classement avec 1 391 nouvelles immatriculations (+67,8 %) soit une part de marché de 25,6 %. Le nombre des immatriculations de véhicules d'occasion a augmenté de 1,4 % à 1 044 171, le stock des véhicules atteignant environ 6,8 millions (+1,8 %) dont 4,9 millions de véhicules particuliers, en hausse de 1,6 %.

ÖBB bénéficie de 500 MEUR de financements au titre du plan Juncker (EFSI)

Début décembre 2017, la Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé à *ÖBB-Personenverkehr AG*, la filiale Voyageurs de l'opérateur historique ÖBB, un prêt de 500 MEUR pour l'achat de nouveaux matériels roulants. Une première tranche de 100 MEUR a déjà été signée avec les ÖBB. Ce prêt de la BEI sera garanti par le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI). *ÖBB-Personenverkehr* utilisera le prêt pour acheter dans un délai non précisé de nouveaux trains de transport de proximité, probablement aux constructeurs *Siemens* et *Bombardier* avec lesquels les ÖBB ont conclu des contrats-cadre qui sont toujours en vigueur. En 2016, la BEI avait investi 1,4 Mrd EUR dans l'économie autrichienne. Les projets d'infrastructures ont représenté 64 % de ce montant et les financements destinés aux PME 17 %. Ont également bénéficié d'un volume de prêts important, les projets liés à l'environnement (10 %), les 9 % restants ayant contribué à soutenir l'innovation. Au total, les financements du Groupe BEI (constitué de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement) en Autriche ont atteint 1,9 Mrd EUR en 2016.

Agriculture

Programme de coalition :

Le programme de coalition du gouvernement ÖVP/FPÖ contient un volet baptisé « site et durabilité », où les aspects agricoles sont exposés. Le gouvernement confirme son attachement à une agriculture sans OGM, dont le but est l'autosuffisance alimentaire avec

**préserver le
revenu agricole,**

des denrées de qualité, loin des « fabriques agricoles » et reposant sur une structure décentralisée et paysanne. Il reconnaît au monde agricole un rôle crucial dans la conservation du paysage, la protection des zones peuplées alpines et la protection de l'environnement, tout comme dans l'identité culturelle du pays. La structure des exploitations familiales doit être défendue face aux distorsions de la politique d'aide européenne. Il se prononce pour une dualité de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique dans l'esprit de la liberté d'entreprise. Toutefois, une coexistence de ces deux types d'agricultures ne pourrait être compatible avec les OGM. L'Autriche doit en conséquence restée protégée face aux semences génétiquement modifiée. Le programme insiste aussi sur l'amélioration de la garantie foncière et sociale en faveur des exploitants agricoles et forestiers. Il est également prévu de promouvoir et d'introduire un étiquetage alimentaire, sur le « modèle français », renforçant la traçabilité, tout d'abord au niveau national puis au niveau européen.

**Vers une sortie
ordonnée du
glyphosate ?**

Pour mémoire, l'Autriche s'était rangée aux cotés de la France sur la question de la reconduction de l'utilisation du glyphosate en Europe et s'était opposée à la prolongation de 5 ans. Le nouveau gouvernement s'est prononcé en faveur d'une sortie ordonnée du glyphosate et souhaite disposer avant toute décision d'une étude nationale de faisabilité et d'une feuille de route. L'Université des sciences de la terre a été mandatée en ce sens. Le secteur agricole est le premier utilisateur de glyphosate, sachant qu'actuellement 49 produits contenus cette substance ont reçu une autorisation d'utilisation en Autriche. En 2016, 312 tonnes de produits au glyphosate ont été vendus en Autriche. Déjà, certaines régions (Länder) comme la Carinthie, ont annoncé vouloir interdire l'emploi de la molécule dans leur circonscription. Lors des débats parlementaires de la mi-janvier, le parti social-démocrate SPÖ, dans l'opposition depuis la constitution du gouvernement Kurz, s'est prononcé pour une interdiction immédiate du glyphosate en Autriche, au titre du principe de précaution et au regard du danger environnemental. Déjà, l'opérateur historique ferroviaire ÖBB et la société d'exploitation des autoroutes ont déclaré vouloir renoncer au glyphosate sous 5 ans. Le groupe de distribution alimentaire *Spar* les a rejoints dans ce sens début janvier.

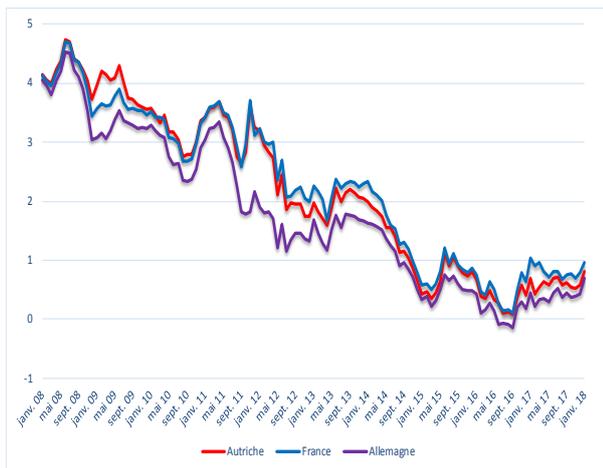
[Haut du document](#)



Annexe

Indicateurs de l'activité économique

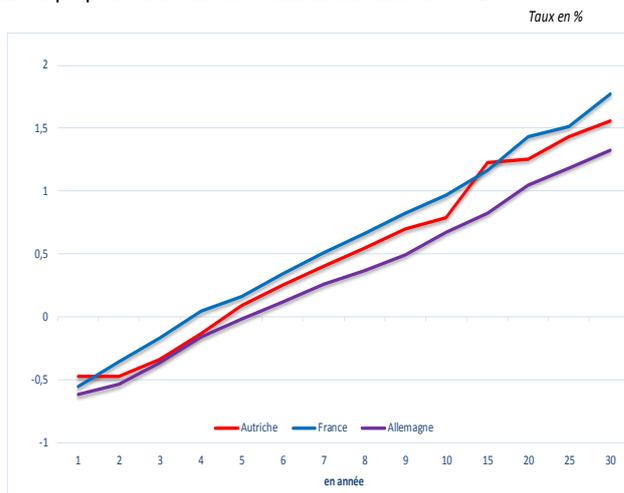
Evolution des taux actuariels à 10 ans depuis janvier 2008



source : Thomson Reuters.

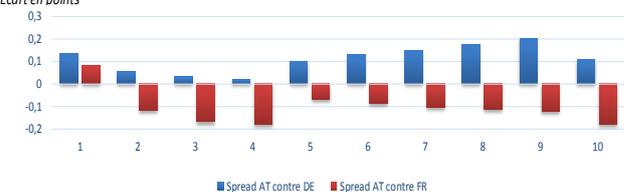
	Max	Min	Actuel	dernier point
Autriche	4,74 juin 2008	0,08 sept 2016	0,80	janvier 2018
France	4,69 juin 2008	0,10 sept 2016	0,97	janvier 2018
Allemagne	4,53 juin 2008	-0,14 sept 2016	0,69	janvier 2018

Mise en perspective de la courbe des rendements autrichiens au 31/01/2018



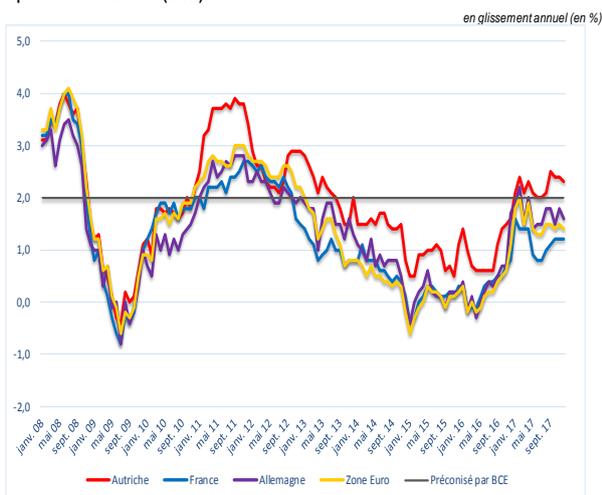
Source: SIX

Ecarts en points



Source: SIX

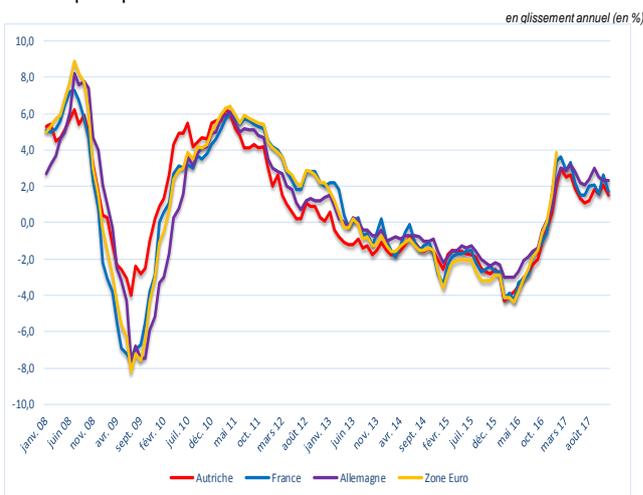
Indice des prix à la consommation (IPCH)



source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	4,0 juin 2008	-0,4 juillet 2009	2,3	décembre 2017
Allemagne	3,5 juillet 2008	-0,8 juillet 2009	1,6	décembre 2017
France	4,0 juin 2008	-0,8 juillet 2009	1,2	décembre 2017
Zone Euro	4,1 juillet 2008	-0,6 juillet 2009	1,4	décembre 2017

Indice des prix de production

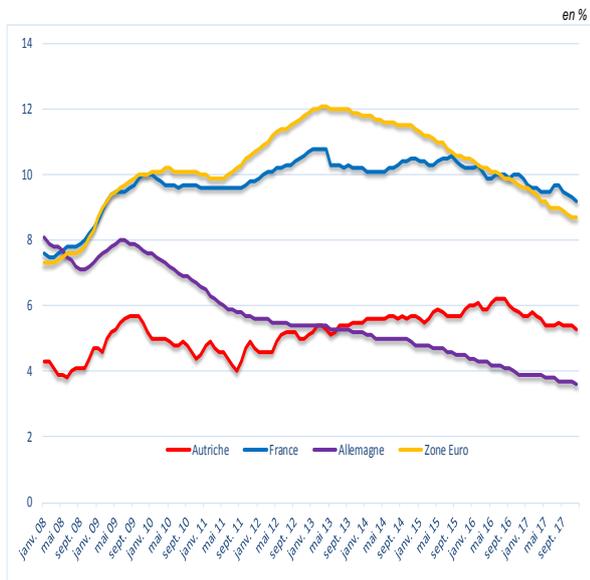


source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	6,3 mars 2011	-4,3 février 2016	1,5	décembre 2017
Allemagne	8,2 juillet 2008	-7,6 juillet 2009	2,3	décembre 2017
France	7,3 juillet 2008	-7,6 juillet 2009	1,7	décembre 2017
Zone Euro	8,9 juillet 2008	-8,2 juillet 2009	NC	décembre 2017



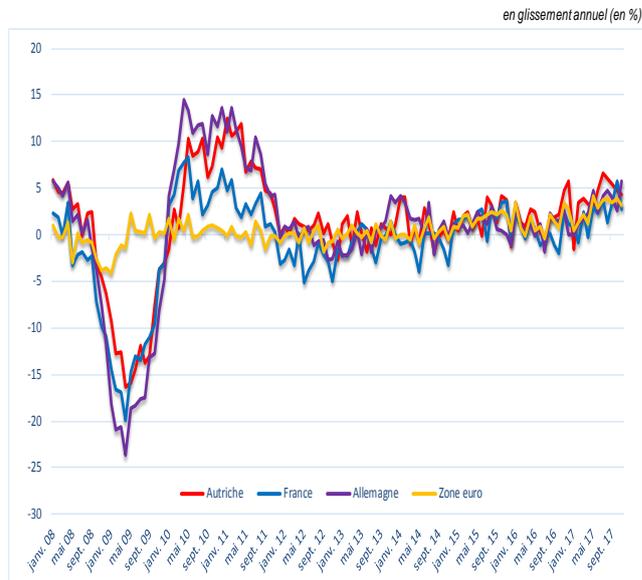
Taux de chômage - évolution depuis janvier 2008



source: Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	6,2	3,8	5,3	décembre 2017
Allemagne	8,1	3,6	3,6	décembre 2017
France	10,8	7,5	9,2	décembre 2017
Zone Euro	12,1	7,3	8,7	décembre 2017

Indice de la production industrielle (hors construction) cvs-cjo



source: Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	12,4	-16,4	4,3	novembre 2017
Allemagne	14,4	-23,6	5,7	novembre 2017
France	8,3	-19,9	2,7	novembre 2017
Zone euro	4,1	-4,2	3,2	novembre 2017

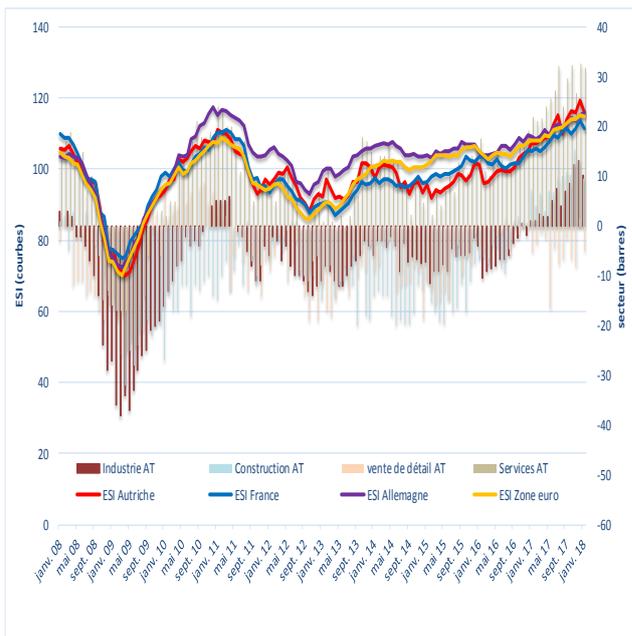
Evolution des indices boursiers européens (base 100 = janvier 2005)



source: Wiener Börse.

dernier point: janvier 2018

Climat des affaires (Services, Construction, Vente de détail) - depuis janvier 2008

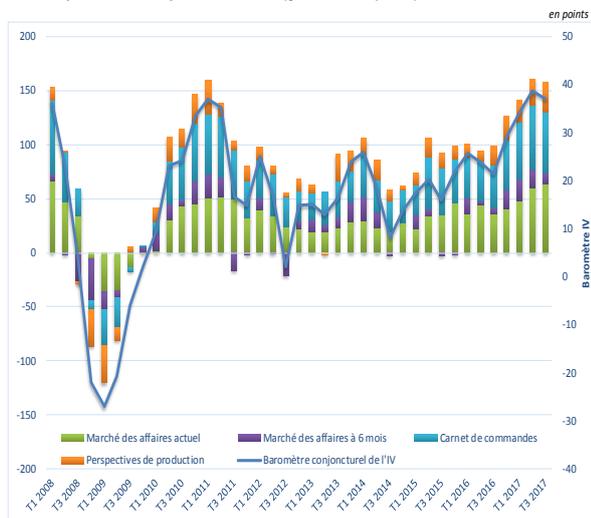


source: OeNB

dernier point: janvier 2018

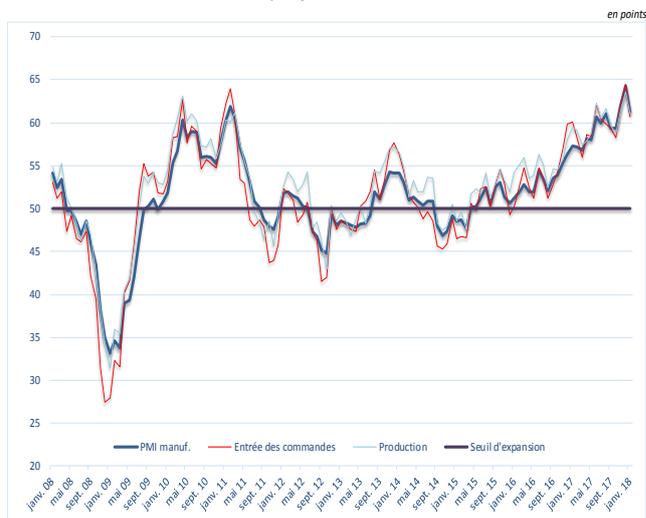


Enquête de conjoncture : IV Konjunkturbarometer (grandes entreprises)



source: Industriellenvereinigung
dernier point : T3 2017

PMI Industrie et sous-indices - depuis janvier 2008



source: Bank Austria Research
dernier point: janvier 2018

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienna@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, conseillère économique

Version du 2 février 2018
Version originelle : Septembre 2013
Rédaction achevée le 31 janvier 2018